

La co-construction de la finance solidaire au Québec: une approche systémique

Ce qui distingue l'expérience québécoise dans le financement de l'économie sociale est la collaboration entre les fournisseurs et les utilisateurs de capitaux pour concevoir des instruments financiers, accroître la demande pour les produits et services et conseiller le gouvernement sur les politiques de soutien, les programmes et la législation. Ils n'agissent pas en termes ajustements isolés sur l'économie en générale pour le bien de l'entreprise d'économie sociale, au Québec, les acteurs du secteur privé, du gouvernement et de la société civile co-construisent une arène d'échanges économiques dans laquelle le bien public est prépondérant, soit l'économie sociale.

La présence de plusieurs parties prenantes institutionnelles est indispensable pour identifier les besoins financiers / fonds propres des entreprises d'économie sociale, développer des instruments financiers pour répondre aux besoins et définir les opportunités de financement dans lesquelles différents types d'investisseurs peuvent collaborer

ACTEURS IMPLIQUÉS

Les gouvernements fédéral et provincial ont créé des outils pour favoriser le développement de la finance solidaire. Ils ont contribué à la croissance de ce secteur à travers des mesures fiscales (par exemple : les crédits d'impôt fédéraux et provinciaux pour encourager l'investissement privé dans les Fonds de solidarité et dans Fondation), à travers des mesures législatives (par ex : la loi provinciale qui permet à Investissement Québec d'investir dans des organisations à but non-lucratif) et à travers l'injection directe de capital, que ce soit des dons (par ex : la octroi de fonds du gouvernement fédéral à la Fiducie du Chantier ou la capitalisation du gouvernement provincial du Réseau d'investissement du Québec) ou un investissement (par exemple l'investissement du gouvernement provincial dans la Fiducie du Chantier de l'économie sociale).

CAP Finance, un réseau d'institutions financières existantes établies en Décembre 2009, a comme mission de promouvoir et développer la finance solidaire et le capital de développement, de développer l'expertise des professionnels du Réseau et de faire la promotion de l'investissement responsable dans le grand public et auprès des parties prenantes. Ses membres sont:

- Les deux principaux fonds de travailleurs du Québec:
 - Le Fonds de solidarité (FTQ);
 - Fondation (CSN);
- La Caisse d'économie solidaire Desjardins (une coopérative financière spécialisée dans la finance solidaire);
- Le Réseau québécois du crédit communautaire (un réseau d'organisations de micro finance);
- Filation (fonds de développement local);
- Le Réseau d'Investissement social du Québec (RISQ);
- La Fiducie du Chantier de l'économie sociale.

La co-construction intègre les besoins financiers des entreprises d'économie sociale au sein des stratégies de développement local et régional. Ce processus va à l'encontre d'une «logique de marché», pure où acheteurs et vendeurs se rencontrent seulement sur le marché, que ce soit pour du capital d'investissement ou pour des biens et services.

Les **Corporations de développement économique** (CDEC), les **Centres locaux de développement** (CLD) et les **Sociétés d'aide au Développement des Collectivités** (SADC et CAE) qui existent à travers le Québec. Ces organisations, qui incluent des représentants des institutions publiques et la société civile, sont des points d'accès à guichet unique à travers la province où les entreprises d'économie sociale peuvent accéder à un financement mixte et à du soutien.

Le **Chantier de l'économie sociale**, un réseau de réseaux de l'économie sociale. En raison de sa composition élargie, qui comprend de nombreux secteurs d'activité de l'économie sociale ainsi que des mouvements sociaux, le Chantier a mis en place un espace incluant de multiples parties prenantes institutionnelles ce qui augmente la capacité du secteur à identifier les besoins de l'économie sociale et à développer des outils permanents.

IMPACT

Formaliser le réseau de la finance solidaire augmente sa capacité à développer des outils communs, à promouvoir une meilleure compréhension et formation sur la finance sociale et ce, tout en préservant l'autonomie de chaque institution.

La mise en réseau et / ou la fédération des intermédiaires contribue à l'harmonisation et à la mesure d'outils d'évaluation (métriques). Ceci permet de se déplacer dans des outils d'investissement hybrides et de long terme et fournit les garanties nécessaires pour créer des incitatifs pour les investisseurs potentiels.

Plus important encore, ces avancées dissipent le mythe selon lequel il s'agit d'un secteur « alternatif » et marginal.

À la suite de ces développements, la Fiducie explore la possibilité de créer un marché secondaire où les entreprises d'économie sociale et les investisseurs pourraient se rencontrer afin de renforcer le secteur tout en offrant des rendements sur le capital des investisseurs. La recherche originale était financée par le gouvernement du Québec et est menée par le Chantier de l'économie sociale et ses membres.

AUTEURS—COLLABORATEURS—SOURCES

Texte basé sur l'article *Financing the social economy in Québec* de Margie Mendell, volume makingwaves 20, numéro 3, Centre canadien de la Communauté Renewal, 2009

Pour en savoir plus: <http://capfinance.ca/>

